

NAPOLÉON, BOUC ÉMISSAIRE

Il vient de paraître en France un livre péremptoirement intitulé « Le Crime de Napoléon » et traitant du rétablissement de l'esclavage par le Consulat le 20 mai 1802. Cet ouvrage mérite-il le battage médiatique assourdissant accompagnant sa sortie ? La question est de savoir si Napoléon mérite l'infamante accusation « d'esclavagisme » portée contre lui.

Il importe d'abord de rappeler qu'au moment de l'évènement, la France est déjà engagée depuis quelques mois dans une affaire d'esclavage dans sa colonie de Saint-Domingue. Un ancien esclave noir, le phénoménal Toussaint Louverture, y avait soulevé l'île et pris le pouvoir. Dans un premier temps, Bonaparte réussit à conclure avec lui une sorte d'accord de protectorat et le nomme Capitaine Général en mars 1801. Mais, très vite, le comportement dictatorial et violent de Toussaint Louverture menace l'avenir de la colonie. Un corps expéditionnaire débarque sur l'île en janvier 1802 pour rétablir la situation.

L'essentiel ici n'est pas de connaître la suite de l'affaire mais les conditions de cette intervention. La Marine, dont dépendaient les colonies, avait conseillé l'expédition. Le lobby commercial du sucre et du café avait fait le siège serré du Premier Consul pour qu'il y rétablisse l'esclavage, aboli par la Convention en 1794. Bonaparte s'y était farouchement opposé et avait résisté à leur pression.

Au printemps 1802 l'affaire se déplace dans les Antilles. Signé le 25 mars 1802 avec l'Angleterre, le traité d'Amiens redonne à la France la Martinique et la Guadeloupe.

C'est ici que se noue le problème. Occupée par les anglais, la Martinique n'avait pas bénéficié de la mesure d'abolition. La concurrence économique entre les deux îles s'en était trouvée bouleversée au détriment de la Guadeloupe, au point d'y provoquer un effondrement de la production et une gravissime crise sociale difficilement résorbée.

Le premier mouvement de Bonaparte après la récupération de la Martinique est de la faire bénéficier à son tour de l'abolition de l'esclavage. La Marine et les milieux d'affaires le lui déconseillent fortement. Les colonies britanniques voisines étant demeurées esclavagistes, les mêmes causes engendreraient les mêmes effets néfastes pour la Martinique. Bonaparte cherche alors une solution dans la conservation du statu quo. Le Sénat oppose son veto au nom de la sacro-sainte égalité républicaine.

Bonaparte se trouve ainsi confronté à un terrible dilemme, sorte de choix entre la peste et le choléra, en l'occurrence la misère dans le chaos ou le retour à un esclavage en toute hypothèse adouci. Prenant ses responsabilités d'homme d'État, il se rallie, contre sa conscience, à cette dernière mesure préconisée par le gouvernement.

Tels sont les faits qu'aucune fallacieuse argutie ne peut tordre.

Peut-on de bonne foi reprocher au Premier Consul d'avoir fait le choix du moindre mal ? Accuse-t-on d'infanticide le médecin qui, dans un accouchement tragique, doit sacrifier la vie de l'enfant à celle de la mère ?

Comment ose-t-on accuser Napoléon d'esclavagisme, lui l'héritier de la Révolution et l'émancipateur des peuples ?

En vérité, ses détracteurs invétérés lui font jouer dans cette affaire le rôle de bouc émissaire. Bonaparte est moins coupable d'esclavagisme que le roi d'Angleterre ou le tsar de Russie qui n'ont pas aboli l'esclavage ou le servage, tandis que lui a aboli le servage en Pologne en 1807 et la traite des noirs durant les Cent Jours, façon d'abolir l'esclavage à terme par extinction. S'agissant de la Guadeloupe, il partage la responsabilité de sa décision avec les représentants du peuple qui ont voté sans état d'âme la loi du rétablissement. Cette mesure a ensuite été cautionnée par tous les gouvernements qui ont suivi Napoléon jusqu'en 1848, année de l'abolition définitive. Et, pour faire bonne mesure, ajoutons que les historiens sérieux évoquent à peine l'évènement lorsqu'ils ne l'ignorent pas.

Le choix de la date de parution de l'ouvrage le jour même de la commémoration du bicentenaire d'Austerlitz [02/12/2005] signe une intention obsessionnelle de nuire à la grandeur de Napoléon et par conséquent de la France.

En définitive, cette indigente opération de falsification de l'Histoire n'appelle même pas le mépris, tout au plus l'indifférence...